

INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT ABORDABLE AU MANITOBA

L'engagement du gouvernement du Canada envers le logement abordable est important.

Au total, le Plan d'action économique du Canada prévoit 7,8 milliards de dollars, qui serviront à aménager des logements de qualité, à stimuler la construction, à créer des emplois, à encourager l'accès à la propriété et à améliorer l'efficacité énergétique des habitations au Canada. Au bout du compte, le Plan d'action aura procuré un logement neuf ou rénové à plus de 200 000 ménages canadiens.

Sur les 7,8 milliards de dollars, plus de 2 milliards de dollars sont versés, par l'entremise de la SCHL, pour rénover des logements sociaux existants et en construire de nouveaux. Ces fonds seront répartis de la manière suivante :

- 1 milliard de dollars pour la rénovation de logements sociaux;
- 600 millions de dollars pour la construction de logements sociaux et la rénovation de logements existants dans les réserves et dans le Nord, répartis ainsi :
 - 400 millions de dollars dans les réserves des Premières nations
 - 200 millions de dollars dans le Nord;
- 400 millions de dollars pour le logement des aînés à faible revenu;
- 75 millions de dollars pour le logement des personnes handicapées.

Pour la majeure partie (1,525 milliard de dollars sur plus de 2 milliards de dollars), ces crédits seront distribués par l'entremise des provinces et territoires en application de modifications aux ententes existantes. Les provinces et territoires, qui conçoivent et mettent en œuvre ces initiatives, sont tenus de verser des contributions de contrepartie aux crédits fédéraux.

Le gouvernement fédéral assurera la mise en œuvre directe des 550 millions de dollars restants de ce financement de 2 milliards de dollars : 150 millions de dollars pour la rénovation et l'amélioration des ensembles de logements sociaux administrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et 400 millions de dollars pour la construction et la réparation de logements dans les réserves par l'entremise de la SCHL et d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

En septembre 2008, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il affectait 1,9 milliard de dollars sur cinq ans à des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance à l'intention des Canadiens à faible revenu. Dans le cadre de cet investissement, l'Initiative en matière de logement abordable et les programmes fédéraux d'aide à la rénovation à l'intention des ménages à faible revenu ont été prolongés de deux ans. L'annonce d'aujourd'hui comprend en outre des investissements de 21 millions de dollars du fédéral et de 13 millions de la province au titre de cette prolongation de deux ans.

La contribution totale du gouvernement fédéral s'élève à près de 100 millions de dollars, tandis que celle de la province se chiffre à 92 millions, pour un investissement combiné de près de 192 millions de dollars.

De plus, jusqu'à 2 milliards de dollars seront accordés aux municipalités, sous la forme de prêts à faible coût, pour des travaux d'infrastructures liés au logement dans les villes, petites et grandes, d'un bout à l'autre du pays.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, dépense environ 1,7 milliard de dollars par année afin d'aider quelque 625 000 ménages à revenu faible et modéré qui habitent dans un logement social d'un bout à l'autre du Canada. Au Manitoba, c'est plus de 118 millions de dollars que verse chaque année le gouvernement fédéral, principalement pour soutenir quelque 41 950 ménages.